



MUNICIPALITÉ DE

# Saint-Esprit

## AVIS PUBLIC



---

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

### PROMULGATION DU RÈGLEMENT 640-2019

Est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la municipalité de Saint-Esprit que :

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 13 janvier 2020, le règlement suivant a été adopté:

**Règlement 640-2019**  
**RÈGLEMENT ÉTABLISSANT UN PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE TRANSPORT**  
**SCOLAIRE D'ACCOMMODEMENT**

Le règlement est déposé au bureau de la soussignée où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture.

Le règlement entre donc en vigueur par la présente.

Donné à Saint-Esprit, le 14 janvier 2020

**- Original signé -**

Nicole Renaud  
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim